

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses
d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte et du Proche-Orient.
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Chronique Nationale.

Le problème des "Fronts"

La Nouvelle Société Helvétique a tenu dimanche dernier ses assises à Baden. Le problème inscrit à l'ordre du jour est de ceux qui passionnent l'opinion. Il ne s'agit pas moins que du problème des «Fronts» nationalistes. Le résumé de cette discussion prouve avec quel intérêt elle a été suivie. Le ton, parfois très vif, n'a cessé d'être parfaitement digne et c'est avec beaucoup de tact et d'autorité que le Président en charge, M. de La Harpe a dirigé ces débats difficiles.

Reproduisons tout d'abord, le texte de la déclaration préparée par le Comité Central et adoptée la veille de l'assemblée publique par le Conseil des Délégués : Elle nous paraît expressive l'opinion réfléchie de la majorité de nos concitoyens.

« La Nouvelle Société Helvétique salue avec joie le réveil de notre conscience nationale. Mais, fidèle aux principes qu'elle défend depuis 1914, date de sa fondation, elle met en garde les confédérés contre les exagérations et les imitations serviles de systèmes importés de l'étranger.

La Nouvelle Société Helvétique est convaincue que l'avenir de la Suisse repose, comme par le passé, non sur la force, mais sur le droit, non sur la violence et la servitude, mais sur le respect de la personnalité humaine et l'amour du prochain.

La situation politique actuelle de notre pays conduit la Nouvelle Société Helvétique à formuler les remarques et à exprimer les vœux ci-après :

1. La Nouvelle Société Helvétique affirme l'impérieux devoir du respect de la Constitution. Elle approuve l'adoption immédiate du programme financier, mais demande des dispositions constitutionnelles permettant de faire face à d'éventuels états de nécessité.

2. Le Conseil fédéral — qui, suivant la Constitution et la tradition, exerce le pouvoir — doit, pour gouverner, sauvegarder l'unité de son autorité.

3. L'assainissement des finances publiques exige un programme d'économies strictes de la part de la Confédération, des cantons et des communes. Pour sortir de l'ère des déficits et de la misère du chômage, il importe que chacun fasse preuve d'esprit de sacrifice.

Il faut libérer les chemins de fer fédéraux de toute ingérence politique.

4. Tout régime politique ou économique impliquant la dictature ou la lutte de classes et de races est contraire à l'esprit suisse. C'est dans le cadre d'un état démocratique vigoureux que des corporations et des organisations professionnelles peuvent contribuer à résoudre les conflits économiques, à condition que leur activité soit entièrement subordonnée au bien commun. Les dirigeants de ces groupements devraient davantage s'inspirer de cette vérité.

5. La Nouvelle Société Helvétique estime malhonorable une politique d'inflation monétaire et considère qu'elle détruirait le sens de l'épargne et nuirait à une collectivité qui achète au dehors la plupart des produits nécessaires à son existence.

Ce n'est pas ce moyen qui remédiera à la détresse des paysans. Il est d'autant plus urgent de combattre cette détresse par d'autres méthodes dont le succès dépend avant tout de l'effort individuel et de l'esprit de solidarité.

6. Pour assurer des conditions économiques morales, notre politique commerciale doit chercher à réaliser, vis-à-vis de l'étranger, une coordination étroite de toutes les forces morales et économiques de la nation.

7. Ou la misère est réelle, l'Etat doit intervenir ; ses interventions doivent être limitées au strict nécessaire et ne restreindre la liberté des citoyens que dans la mesure où l'intérêt général l'exige de façon impérieuse. Il doit être fait appel tout d'abord au sens de la responsabilité personnelle.

Il faut remédier au chômage en créant des possibilités d'emploi plutôt qu'en versant des indemnités.

Celui qui bénéficie de l'Etat doit être prêt, quand on le lui demande, à fournir une contre-protestation.

8. La Nouvelle Société Helvétique considère comme allant de soi l'idée et le fait de la défense nationale. C'est pourquoi les mesures nécessaires pour moderniser nos armements doivent être acceptées.

La défense nationale et une politique de paix ne sont pas en contradiction.

9. Dans la diversité des langues et des confessions, le peuple suisse est une nation fortement unie. Son développement

dépend du maintien de relations pacifiques entre les Etats voisins. La Suisse doit donc insister pour qu'un désarmement général contrôlé soit institué et pour que, dans la vie internationale, le règlement juridique des conflits se substitue à la force brutale. La politique de neutralité implique une loyale collaboration avec tous les autres peuples au sein de la Société des Nations.

Cette déclaration lue au début de l'Assemblée de dimanche a été vivement applaudie.

M. Imhof, de Bâle, qui introduit le sujet, signale l'extension croissante de l'appareil administratif de l'Etat et de l'esprit syndicaliste ; l'intervention dans la politique de ces intérêts matériels ne pouvait manquer de faire pièce aux partis historiques. Cet affaiblissement explique en une certaine mesure la naissance des « fronts ». « Nous entendons peut-être leurs porte parole, mais nous prions ceux qui ne se sentent pas tout à fait suisses de s'abstenir et de prendre plutôt un billet de chemin de fer simple course pour un pays étranger »

L'orateur officiel, M. Buchi, rédacteur aux Basler Nachrichten, note que certains cherchent l'origine de l'éclatement des fronts dans le bouleversement économique et social qui s'est produit depuis dix-neuf ans. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte l'accumulation d'un certain nombre de sujets de mécontentement. Des hommes qui n'ont pas eu de chance dans la vie voudraient bousculer les gens en place. C'est ce qui explique la rencontre, sous leurs drapeaux, d'intellectuels et de représentants des classes moyennes. A ce phénomène s'ajoute celui de la différence entre deux générations. Il existe une parenté et un parallélisme entre ce mouvement et celui des nationaux-socialistes allemands, qui vulgarisa les principes du fascisme italien.

Les méthodes de violence mises en pratique par certains propagandistes marxistes devaient nécessairement susciter, dans les milieux bourgeois, une violente réaction, qui a pris la forme du mouvement frontiste.

Le frontisme a cristallisé des mouvements de mécontentement qui se faisaient jour précédemment à l'intérieur des partis et qui sont en partie justifiés. Il est moins solide lorsqu'il entreprend de construire ; ses programmes sont bien confus. Il a perçu tout contact avec la génération qui s'est enthousiasmée pour la liberté et la démocratie. Il ne croit plus qu'à la valeur de la contrainte et de l'autorité. Ses origines doivent être recherchées dans le regret d'institutions que le libéralisme avait plus ou moins détruites.

Ses porte-parole ne devraient pas oublier que nulle part plus qu'en Suisse la vie de l'Etat n'est intimement liée à sa forme démocratique.

Les tentatives de «synchronisation» offrirent le grave inconvénient de susciter de violentes oppositions, d'aggraver les conflits existants et de semer la zizanie dans notre peuple. Les fronts ne nous apportent pas les bienfaits d'une morale supérieure. A cela s'ajoute que les grands problèmes économiques ne peuvent être résolus que sur le plan international, par des méthodes contraires au cloisonnement politique préconisé par les fronts. Certes un rajeunissement de la vie publique est à souhaiter. Mais nous ne pouvons en confier la responsabilité à des hommes qui se laissent guider par des ressentiments. La synchronisation se heurte à une opposition acharnée de la part des minorités linguistiques et religieuses, sans parler du marxisme. Il serait à souhaiter que le frontisme évoluât en un mouvement réformateur, sur des bases démocratiques.

La discussion est ouverte. Le premier orateur, est M. René Sonderegger, ancien frontiste, qui se proclame frontiste sans se rattacher cependant à aucun des fronts. Il espère que quelque chose d'utile sortira de ce mouvement. Il en voit un indice dans ce qui s'est passé aux élections municipales de Zurich.

«La liberté est un ordre supérieur et non pas seulement l'addition d'un certain nombre des droits individuels ; celle qui est inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1848 ne nous a pas apporté de grands bienfaits. Quand des capitalistes veulent fonder une fabrique nouvelle, on ne se demande pas si ce n'est pas aux dépens des salaires du personnel. Il est juste que nous accordions cent millions pour la défense nationale, mais nous devons donner 200 millions pour la paix, pour la paix sociale. Le salaire est une chose sacrée, un droit de l'homme, qui devrait être inscrit dans la Constitution.»

M. Lobner, avocat à Thoune, se fait le porte-parole des jeunes-radicaux. Ceux-ci n'entendent pas tout à fait, sous le nom

de démocratie, la même chose que les vieux-radicaux. « Nous sommes d'accord avec le Front national pour combattre la doctrine manchestérienne ; nous ne vivons pas pour gagner, mais nous gagnons pour vivre, c'est là ce qui nous sépare du 19^{ème} siècle. Nous marcherons avec les fronts le jour où il nous démontreront leur complète indépendance à l'égard de l'étranger et leur attachement indéfectible à la démocratie.»

M. Waechlin, rédacteur en chef du «Berliner Tagblatt», ancien frontiste, pense que l'on peut s'entendre. Quelle est l'influence étrangère sur les fronts ? La Suisse a toujours été influencée par l'étranger. On ne s'en inquiète pas quand on étudie le bolchévisme.

On oublie les actes de violence commis à l'extrême-gauche. Le Conseil fédéral n'a découvert les inconvénients des uniformes politiques que lorsqu'ils ont été portés par des réactionnaires. Le journal Die Nation place-t-il sur le terrain de la défense nationale ? La jeunesse s'indigne de voir le parti radical emboîter le pas au socialisme. Demandons-nous en quoi nous avons péché, commençons l'examen de conscience par nous-mêmes.

M. Gadiant, député au Conseil national ; La lutte des classes est conduite non seulement à l'extrême-gauche, mais aussi à l'extrême-droite. Il faut respecter le mouvement frontiste aussi longtemps qu'il renonce à la violence physique et intellectuelle. M. Oehler, rédacteur du journal intitulé Front (national) a avoué assez clairement qu'il n'est démocrate que pour des raisons de tactique. Nous ne pourrions jamais anéantir le marxisme que par les armes de l'esprit.

Monsieur Waechlin est de ceux qui croient pouvoir édifier une communauté en excluant une partie de la population ; nos ouvriers font partie intégrante du peuple suisse. Ou nous sommes et restons une démocratie, ou nous ne sommes plus rien.

M. Max Weber, socialiste, de Berne, estime que les idéalistes, parmi les frontistes, se trompent s'ils s'imaginent pouvoir réaliser leurs aspirations sans devoir passer par des compromis. La R. P. offre cet inconvénient d'enlever à la majorité tout intérêt au salut des minorités. Il faudrait que la majorité se montrât aussi tolérante à l'égard de la minorité qu'elle le fait de vue linguistique, et certains problèmes ne se poseraient pas. On fait violence à la minorité sociale. Le Tribunal fédéral traite différemment le droit syndical selon qu'il s'agit des associations agraires ou ouvrières. Il est essentiel que tous les Suisses démocrates s'unissent pour travailler au bien de la communauté ; nous aurons alors la démocratie sociale.

M. Francke, citoyen juif : Les frontistes ne disent pas la vérité lorsqu'ils affirment que les jeunes sont de leur côté ; aux élections municipales de Zurich, ils ont voté avec les socialistes. Les juifs suisses, n'étant pas organisés, se sentent beaucoup plus exposés aux calomnies et à la mise à l'index que les autres citoyens suisses.

M. De La Harpe, parlant à titre personnel, dit que ce qui lui plaît dans les fronts c'est qu'ils veulent la propriété. L'orateur combat l'application du struggle for life aux juifs ; il y a chez les Israélites des oiseaux de proie, mais ils viennent de pays où ils sont persécutés. On oublie qu'il y a parmi les juifs beaucoup de braves gens et une élite comme n'en possède aucun autre groupement humain. Les canailles les plus connues chez nous ne sont pas juives et c'est ici que j'accuse les fronts, à l'exception du Front fédéral, d'une action antipatriotique, antinational et malsaine.

M. Zs-hokke, conservateur-libéral bâlois, un jeune, constate qu'un fossé sépare deux générations. Les frontistes, au lieu de rester dans le vague, devraient aborder des problèmes concrets. La base de la vie économique est l'action responsable de l'individu ; un danger du corporatisme est d'ossifier des conditions nécessairement mobiles. Nous devons introduire dans la démocratie la notion du chef responsable.

M. Rutenmeyer, jeune-radical, s'étonne que le Front national ne se soit pas fait représenter aujourd'hui. Les jeunes-radicaux ont collaboré avec le Front national jusqu'en mars dernier au moment où il se laissa entraîner par les exemples d'outre-Rhin. Le Conseil fédéral doit faire figure d'un collège de chefs. On ne peut pas lire le journal Die Front sans s'indigner des honteux moyens de lutte démocratiques qui s'évalent dans ses colonnes. Nous voulons lutter pour le terroir, pour la famille.

L'on ne saurait tirer des conclusions précises de ces divers exposés. Ils prouvent

cependant que la répercussion des événements se fait sentir intensément dans toutes les couches de nos populations. Un mécontentement de plus en plus net se marque à l'encontre des partis au pouvoir. Beaucoup veulent du neuf, des hommes et des idées parés du prestige de la nouveauté et permettant tous les espoirs. D'autres, plus prudents se défient des aventures et préfèrent des méthodes ayant fait leurs preuves. Mieux vaut adapter, transformer, améliorer que détruire pour rebâtir à nouveau, sur la foi d'architectes hasardeux.

Et le dialogue se poursuit. Il n'est pas près de finir....

Lettre de Suisse

M. le Dr. Laur et les «Fronts»

M. le Dr. Laur, celui qu'on s'est plu à appeler en souriant le Roi des Paysans et dont l'autorité est réelle, a eu l'occasion de prendre position au sujet des Fronts et des divers mouvements nationalistes qui se font jour en Suisse. Il le fit au cours d'une conférence donnée à l'assemblée de l'Union suisse des paysans de cette année. Cette assemblée empruntait un intérêt particulier au fait qu'elle se réunissait à un moment où le Conseil fédéral s'apprête à résoudre le problème le plus difficile qui soit : le redressement financier de la Confédération. L'ordre du jour comportait donc, en outre, une conférence de Monsieur Laur sur le mouvement national et l'Union suisse des paysans. Celui de l'après-midi était consacré au programme financier fédéral. Mais en fait ces deux questions n'en faisaient qu'une, et la conférence du matin était une introduction aux résolutions soumises à l'assemblée quelques heures plus tard. On parla du mouvement national, c'est-à-dire des fronts. M. Laur a pu, en reprenant point par point les revendications des ligues, définir l'attitude des paysans à l'égard des problèmes brûlants de l'heure. Les organisations nationales nouvelles ont toutes ceci de commun qu'elles sont dirigées contre les partis politiques. Mais, chose caractéristique, là où les partis bourgeois ont su se conserver la confiance de la campagne, ils sont restés forts. C'est que, dit M. Laur, on commence enfin à comprendre que la force des partis nationaux réside dans la population rurale. Aussi l'orateur est-il convaincu que pour ce qui concerne les paysans, les revendications des fronts, pour autant qu'elles sont justifiées, doivent être réalisées dans le cadre de l'Union des paysans.

Après avoir fait le procès du libéralisme et du fédéralisme à outrance, deux points sur lesquels le secrétaire des paysans et la Ligue pour le peuple et la patrie (car en parlant du Mouvement nationaliste, c'est à la Ligue qu'il en veut) se séparent nettement.

Monsieur Laur a parlé du marxisme. Ici, il y a conformité de sentiments complète. C'est avec raison, a dit M. Laur, qu'on a reproché à certains partis politiques de ne pas s'être opposés assez énergiquement aux tendances marxistes. Nous sommes d'avis que l'on devrait exclure de toute activité au sein du corps enseignant, de l'administration des autorités judiciaires, de l'armée et des commissions fédérales, les membres du parti communiste et du socialisme révolutionnaire. Mais nous ne voulons nullement pour cela, a ajouté M. Laur, renier la grande communauté d'intérêts qui nous lie aux ouvriers, et il ne faudra pas non plus que la lutte contre le marxisme soit un prétexte pour s'en prendre à la coopération et aux fédérations agricoles. En revanche, la classe moyenne pourra compter dans sa lutte contre les grands bazars et contre la «Migros» sur l'appui bienveillant de l'Union suisse des paysans.

M. Laur sépare nettement le marxisme de l'étatisme, et autant il craint le premier, autant il considère le second comme nécessaire. Il estime, d'autre part, que le Conseil fédéral devrait avoir la possibilité d'agir vite lorsque les dangers politiques ou économiques menacent le pays. Il y aurait lieu aussi, à son avis, d'étudier s'il ne serait pas possible de fortifier l'influence du Parlement et d'affaiblir celle des citoyens qui érigent la négation en principe en exigeant, pour le rejet des lois, la majorité des citoyens ayant le droit de vote, et non pas seulement celle des votants.

En ce qui concerne l'armée, les idées du secrétaire de l'Union suisse des paysans se rencontrent avec celles du Mouvement national. Le paysan sait qu'il a le devoir de défendre sa maison et il considère toujours comme un honneur le privilège de porter l'uniforme.

Les débats furent animés. L'assemblée des délégués en guise de conclusion déclara

avant de se séparer, que tout en restant fermement attachée aux principes de la démocratie, aujourd'hui, comme tel fut le cas pendant la guerre mondiale, elle estime nécessaire un renforcement de la puissance de l'Etat, des pouvoirs législatifs et de l'exécutif.

En Suisse

Le patrimoine national

A un moment où la question des finances publiques se place au premier plan de l'intérêt général il ne semble pas hors de propos de rappeler, ici, à titre documentaire seulement, l'évaluation faite, l'année dernière, par M. le prof. Tendury, de l'Université de Berne, de la répartition de la richesse sociale dans notre pays. Cette évaluation comprenant tous les biens «matériels», produits du travail humain, et le sol, pour autant qu'il est cultivé, indiquait les chiffres suivants :

	Milliards
Corrections, canalisations, travaux de toute espèce et travaux d'infrastructure ayant pour but de protéger le sol contre les dégâts causés par les forces naturelles	1.50
Alpes (1.13 millions d'hectares)...	0.25
Surface en forêts (montagne) 500 mille hectares	1.00
Forêts (entièrement exploitables 400,000 hectares)	1.00
Surface cultivée	3.60
Arbres fruitiers	0.50
Mines	0.05
Forces hydrauliq. (valeur comptable)	0.80
Sol et terrains urbains	3.80
Routes (valeur de construction)	3.60
Chemins de fer et autres moyens de transport	3.50
Bâtiments (sur la base de l'assurance-incendie)	24.00
Autres biens assurables (bétail, mobilier)	16.00
Bien en circulation (marchandises)	1.50
Or et métaux en barres	2.20
Total milliards	62.45

Bien entendu, il s'agit là d'une estimation modeste, spécialement en ce qui concerne les chemins de fer et autres moyens de transport.

En ce qui a trait à la répartition de la richesse sociale « entre les différentes branches de l'économie, c'est l'économie domestique (habitations, etc.) qui occupe la première place, avec environ 20 milliards, soit près d'un tiers du total. D'après les évaluations du Secrétariat des paysans, l'agriculture représenterait environ 11.4 milliards, contre 8.8 milliards seulement en 1911. La part de l'hôtellerie dans la richesse sociale serait de 2 milliards, alors qu'autrefois elle était comptée à 3 milliards au minimum. On manque de base pour déterminer la part exacte de l'industrie. Cette dernière représente, y compris l'économie privée, environ 6 à 7 milliards de francs, alors que l'administration publique entre dans le total pour 4.7 milliards environ.

Si l'on considère enfin la répartition de la richesse sociale au point de vue des « personnes », on constate que plus d'un quart, soit 15 3/4 milliards, est propriété publique. Les trois quarts des forêts, des forces hydrauliques utilisées, sont entre les mains de la communauté ; l'approvisionnement du pays en eau et en gaz est exclusivement propriété publique.

Sur les 45 milliards que représente le capital privé, 10 milliards seulement peuvent être affectés à des buts pour ainsi dire personnels, tandis que le reste, soit 35 milliards, constitue le capital productif.



La rentrée des classes.



NOUVELLES DU PAYS

Le programme financier est adopté avec la clause d'urgence

La Chambre reprend le programme financier au dernier article selon lequel l'arrêté est urgent et entre immédiatement en vigueur.

Au nom de la minorité, M. Schmid (Argovie), socialiste, propose que l'arrêté soit soumis en votation du peuple et des cantons. Il déclare que la plupart des innovations apportées par le programme financier sont depuis longtemps à l'ordre du jour. Il est donc faux de parler d'urgence.

M. Oeri (Bâle-Ville), libéral, ne peut admettre l'exclusion du referendum tout en étant persuadé que le programme financier est une nécessité inéluctable. Les oppositions partielles s'additionneraient pour combattre le redressement. Le seul moyen de faire accepter le programme par le peuple, serait de lui présenter séparément les principaux points.

M. Musy regrette le pessimisme de M. Oeri. La démocratie n'est possible que si les finances restent en équilibre. S'il a fallu 15 jours au parlement pour se faire une opinion sur le programme financier, combien de temps faudrait-il à un million d'électeurs pour comprendre ces problèmes. Il faudrait avoir le temps de l'éclairer. En 1914 la démocratie a compris la situation, mais alors le danger était beaucoup plus perceptible. Les mesures que nous prenons permettront de conserver la démocratie.

M. Musy prie la chambre d'accepter la clause d'urgence.

M. Huber (St-Gall), socialiste, conteste l'urgence. L'état de nécessité c'est que le Conseil fédéral et la majorité parlementaire n'ont pas confiance dans le peuple. M. Huber estime que le Conseil fédéral et les Chambres auraient la possibilité de présenter au peuple un programme qu'il accepterait.

On passe au vote.

La clause d'urgence est votée par 91 contre 66 voix. La minorité est formée des socialistes et d'un certain nombre de romands des partis nationaux.

Dans son ensemble le programme financier est voté par 107 contre 49 voix. La séance est levée.

Le secours provisoire aux vieillards et survivants

Une délégation du comité d'initiative pour un secours provisoire aux vieillards et aux survivants, a eu un entretien avec le chef du Département fédéral des finances sur le règlement de cette question.

Les représentants du comité ont annoncé au Conseil fédéral qu'il était impossible de retirer l'initiative parce que le texte de cette dernière n'autorise le retrait que si un contre-projet est déposé aux Chambres fédérales. Comme ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'initiative sur l'impôt de crise, le comité n'a pas le droit de retirer l'initiative. En outre, le comité considère qu'étant donné la situation financière actuelle, un montant de 8 millions de francs pour les secours à la vieillesse est insuffisant. Dans la situation actuelle et étant donné que les secours à la vieillesse constituent également une mesure de crise dont les cantons profitent, il est possible d'utiliser les intérêts du fonds afin de venir en aide aux vieillards, aux veuves et aux orphelins dans le besoin.

Deux échecs

Les partis nationaux viennent à Genève et à Zurich de subir coup sur coup, deux défaites rétrospectives.

S'il est vrai que les défaites sont parfois plus utiles que les victoires, celles-ci obligent à prendre nettement conscience de la situation, les partis nationaux en Suisse seront contraints désormais de changer de méthode. Il s'agira de prévenir par une tactique nouvelle le renouvellement d'échecs aussi pénibles que ceux constatés à Genève et à Zurich.

La question de la taxe sur les boissons

Le Conseil fédéral a examiné à nouveau la question de la taxe sur les boissons fermentées. Il a décidé de ne pas présenter de proposition nouvelle, ce qui constitue un échec pour l'idée du monopole.

Chute d'un avion militaire près de Dubendorf

Un avion d'observation destiné aux manœuvres de la Vme division est tombé sur l'Egg au nord de Bachtel. L'équipage a dû être surpris par le brouillard. En s'écrasant sur le sol, l'avion a pris feu, le 1er lieutenant Albert du Pasquier, de Genève, s'en tire avec de graves brûlures, tandis que l'observateur, le 1er lieutenant Walther Baenziger a été tué par le choc et est resté dans les débris de l'avion en flammes.

Le 1er lieutenant Baenziger, né en 1908, originaire de Wolfhalden (Appenzell) était dans le commerce à Zurich. Les troupes d'aviation perdent en lui un observateur très consciencieux et capable. Il avait commencé son entraînement en 1929. La victime comme le pilote appartient à la compagnie d'aviation 12. Une enquête officielle est en cours.

La démission du professeur Freytag

Le professeur Freytag a envoyé au Département cantonal de l'instruction publique sa démission de professeur de philosophie et d'histoire de la pédagogie à l'Université de Zurich et a demandé d'être mis à la retraite à partir du 15 octobre.

Mort accidentelle d'un soldat à Yverdon

Au cours d'un exercice de combat, avec cartouche à blanc, à Yverdon, un mitrailleur, nommé Emile Borer, de Saint-Urbain, a heurté le mousqueton d'un camarade. Un coup partit et atteignit Borer à la hanche. Transporté à l'infirmerie, Borer y est décédé.

Un avion assomme quatre vaches

Un avion piloté par deux aviateurs civils bernois, a assommé quatre vaches en atterrissant sur le terrain de golf de Crans-sur-Sierre. Le train d'atterrissage et une aile de l'avion ont été brisés.

Un des aviateurs a été très légèrement blessé.

Cent mille francs suisses ont disparu

Un sac postal contenant des plus recommandés, adressés de Genève à New-York, est arrivé à New-York dans un état anormal.

Il avait été délesté en cours de route d'une partie de son contenu.

Une enquête est en cours. Le vol aurait été commis après la remise du sac par les services suisses aux services étrangers.

On parle d'une somme de fr. 100.000 suisses.

La fête des vendanges

Le traditionnel cortège de la Fête des vendanges a défilé en présence d'une foule qui n'avait jamais encore été si dense et qui est venue de toutes les régions de la Suisse. Tous les records ont été battus, cette année, non seulement les heures de beau temps et d'affluence, mais aussi les heures de beauté. Le cortège de 1933, en effet, est une magnifique réussite et son sujet : *Musicolor* semble avoir déclenché plus que tout autre, l'inspiration de nos artistes.

Quatre groupes principaux composaient cette partie du cortège : Vienne et les pimpantes valseuses de Johann Strauss, l'Espagne avec ses danseurs, Venise et ses gondoles, les bateliers de la Volga, tirant une immense barque, venaient ensuite les Amériques avec les chansons guerrières des derniers Mohicans et pour terminer un orchestre nègre jouant les jazz à la mode.

On aurait une idée de la peine que se sont donnée nos horticulteurs si l'on sait qu'un seul des chars fleuris : *Une heure en yacht* a nécessité l'emploi de 50.000 fleurs.

Enfin le troisième groupe, c'est-à-dire le groupe libre et humoristique ne fut pas le moins réussi.

Au total donc, le cortège de cette année restera comme le plus animé, le plus gai et l'un des plus artistiques que nous ayons vus jusqu'ici.

Le personnel fédéral et la baisse des traitements

L'assemblée des délégués de l'Union fédérative du personnel fédéral a pris acte des pourparlers relatifs à la question d'un sacrifice de crise du personnel de la Confédération, sous la forme d'une modification temporaire des traitements et des salaires dans le cadre du programme financier actuellement en discussion.

L'assemblée a adopté par 92 voix contre 16 et 6 abstentions une résolution constatant que le Conseil fédéral a rompu les pourparlers extraparlamentaires qu'il avait lui-même engagés, qu'il a proposé aux Chambres fédérales une baisse de traitements, salaires et indemnités, plus forte que celle envisagée par lui au cours des tractations avec les syndicats et enfin qu'il a proposé exactement le contraire, en ce qui concerne l'assurance du personnel, de ce qui fut proposé aux Chambres et décidé par elles.

L'assemblée des délégués a chargé le comité directeur de prendre toutes les mesures utiles pour améliorer les propositions actuelles du Conseil fédéral.

Le village valaisan de Bovernier détruit par le feu

Au cours de la nuit, un violent incendie a éclaté au village de Bovernier. Les pompiers de toutes les communes avoisinantes, de Martigny, Vernayaz, Monthey, de la commune de Bagnes, ainsi que la pompe de Lourier, sont arrivés rapidement sur les lieux. L'Eglise et la maison communale ont été épargnées. Vingt-six ménages sont sans abri. La mère de l'enfant resté dans les flammes a réussi à sauver trois autres de ses enfants, mais ayant perdu la tête, elle ne s'aperçut pas de l'absence du quatrième.

La deuxième victime, un homme de 40 ans, M. Robert Cretton, chevrier, dormait dans une grange et fut si grièvement brûlé qu'il succomba peu après son arrivée à l'hôpital de Martigny.

On ignore les causes du sinistre. Le feu a pris dans une boucherie et s'est rapidement étendu par suite d'un fort vent du sud. Le village était doté d'hydrants mais par suite de l'utilisation simultanée de plusieurs hydrants, la pression d'eau ne fut pas suffisante. D'autre part, les tuyaux à disposition ne permettaient pas de pomper l'eau de la Dranse; de plus, le téléphone reliant Bovernier à Martigny ne fonctionnait pas. Il fallut descendre à motocyclette pour demander du secours. La pompe de Martigny s'est rendue sur les lieux où elle fut employée pendant une heure et Jemie, puis cessa de fonctionner. On dut avoir recours à la pompe de Lourier et à celle de Monthey.

Les victimes du sinistre ayant dû s'enfuir en toute hâte, sont complètement dépourvues de vêtements.

Les habitants étaient assurés mais les dégâts sont loin d'être couverts.

Les circonstances semblent s'être liguées pour aggraver l'ampleur du sinistre.

Pour venir en aide aux sinistrés du village de Bovernier

La Croix-Rouge suisse publie l'appel suivant pour venir en aide à la population du village valaisan sinistré de Bovernier :

Plusieurs fois déjà un incendie a détruit un pauvre village valaisan. Trente-huit chalets du village de Bovernier, situé sur la route du Grand-St-Bernard, ont été détruits par le feu alors que le fœhn soufflait avec rage. Vingt-six familles ont tout perdu et sont ainsi sans abri. Une aide est absolument indispensable. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse s'adresse une fois de plus à la population suisse pour accomplir la tâche qui lui est confiée par la Confédération et qui consiste à être l'institution centrale destinée à recueillir les dons lors de catastrophes frappant le pays.

Il est du devoir de chacun de contribuer à venir en aide à nos malheureux compatriotes. Certes, les temps sont durs. La catastrophe de Bovernier nous enseigne parfois qu'il y a encore de plus pauvres que nous. C'est dans ce sens que la Croix-Rouge suisse ouvre une collecte pour les malheureux habitants de Bovernier, en versant un premier don de 2000 francs destiné à venir en aide aux sinistrés comme premiers secours. Nous faisons appel aux sentiments humanitaires de nos concitoyens et leur recommandons de faire usage du compte de chèques Action de secours de la Croix-Rouge III/4200.

La Croix-Rouge offre la meilleure garantie pour une répartition efficace et juste des dons qui lui seront envoyés.

La Suisse à l'Etranger

École suisse de Gênes

L'Ecole suisse de Gênes est le plus ancien de nos établissements scolaires à l'étranger. Elle vient d'achever la 83me année de son existence par une gentille fête de famille, célébrée à la chapelle évangélique.

M. le directeur Kestenholtz donna, à cette occasion, un aperçu général de la marche de l'école durant l'année écoulée et de ses perspectives d'avenir ; il mit en relief l'activité des douze maîtres qui se dévouent sans compter à leur tâche ; il signala les innovations apportées, au cours de l'année, dans l'enseignement et les résultats obtenus.

L'Ecole suisse de Gênes est presque une école internationale. Sur 114 enfants qui la fréquentent, 54 sont Suisses, 38 Italiens, et les autres appartiennent à 10 pays différents. On y enseigne simultanément quatre langues : le français, l'allemand, l'italien et l'anglais. Elle est le seul établissement à Gênes où ait le français comme langue de base et où l'étude en soit aussi complète.

Grâce à une direction qui fait honneur à l'esprit pédagogique suisse, l'Ecole suisse de Gênes s'est acquise une excellente réputation, qui lui a permis de tenir bon durant les années très difficiles. Sa situation financière reste cependant encore précaire ; aussi faut-il espérer que le nombre des élèves, qui avait fortement diminué par le fait du départ de nombreuses familles suisses, continuera la marche ascendante qu'il vient de reprendre et permettra, de la sorte, à cet établissement de continuer, dans des conditions favorables, son excellente mission.



E. LINDI

General agent

ALEXANDRIA

33, Rue Chérif Pacha, Téléphone 34-39

CAIRO

3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

Pour avoir une audition parfaite,
Pour égayer votre Home,
un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :
28 Rue Chérif

LE CAIRE :
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :
10, Boulevard Abbas

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme
d'Assurances
et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111.92

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS: Individuelles, Collectives Ouvriers,
Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles,
Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRE
Midan Suarès, 3.

Agence Principale à ALEXANDRIE
6, Rue Chérif Pacha

B.P. 661 - Téléphone 3528 Ataba

B.P. 298 - Téléphone 25-36

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

REINHART & C^o

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la "Winterthur" savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Medabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

DÉPARTEMENT
ASSURANCES

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire



TEXACO

MOTOR OIL

Société Egyptienne des Pétroles, "S.E.P."



En Egypte

Les Fêtes du 9 Octobre

L'Egypte a fêté, lundi 9 oct. avec enthousiasme, l'heureux Anniversaire de l'Avènement au Trône de Sa Majesté le Roi Fouad Ier.

Alexandrie s'est tout particulièrement signalée par l'ampleur des manifestations organisées à cette occasion.

Les Colonies Etrangères se sont associées de cœur à ces témoignages de gratitude. S.M. le Roi a toujours porté l'intérêt le plus vif aux Colonies européennes d'Egypte et leur a donné de multiples preuves de sympathie compréhensive. La Colonie Suisse qui n'a cessé de bénéficier de l'amitié de S.M. le Roi Fouad Ier a joint, par l'entremise de ses Représentants, ses hommages respectueux aux vœux unanimes qui furent adressés en ce jour de Fête, à Celui qui préside aux destinées du Pays dont nous sommes les hôtes.

Le matin les réceptions officielles furent particulièrement brillantes. L'après-midi le Garden-Party organisé par la Municipalité d'Alexandrie au Jardin Antoniadis, a obtenu le succès le plus mérité.

Le Président du Conseil et ses Collègues, le Grand Chambellan représentant Sa Majesté le Roi, le Gouverneur de la ville ainsi que le Directeur Général de la Municipalité, avaient pris place à la table d'honneur.

Quant à la soirée de gala donnée au Casino San Stefano par le Président du Conseil des Ministres ce fut l'une des plus somptueuses qui aient été données à Alexandrie.

Son Excellence Abdel Fattah Yehia Pacha, Président du Conseil tint à recevoir lui-même ses invités et la Salle magnifiquement illuminée et fleurie, présentait un aspect féerique. Le Buffet fit le plus grand honneur à Mr. Pfadt et à ses collaborateurs qui méritent pour cette soirée des félicitations sans restrictions.

Un feu d'artifice de toute beauté et diverses attractions clôturèrent cette soirée qui laissa à chacun de ses hôtes un souvenir ému.

Un million de livres d'économies

Le Conseil des Ministres a publié le communiqué suivant :

« Le Conseil des Ministres, après avoir pris connaissance de l'exposé qui a été fait par le ministre des finances, a décidé de réaliser une économie d'un million de livres sur les dépenses de l'exercice en cours. Toute la somme sera consacrée à soulager le fellah de la manière qui sera annoncée ultérieurement ».

Les chambres de commerce égyptiennes

Le Journal Officiel vient de publier les arrêtés ministériels portant institution d'une Chambre de Commerce au Caire et à Port-Saïd.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce du Caire est fixé à trente, et le bureau provisoire de cette Chambre est composé de :

S.E. Youssef Cattaoui pacha, Abdel Fattah el Lozi bey, Abdel Méguid el Remali, Ibrahim Abdel Razek Nosseir, El Cheikh Mohamed Zeidan.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce de Port-Saïd est fixé à quinze.

Le Congrès du cinéma éducatif

Le Congrès du cinéma éducatif s'est ouvert, à Genève, en présence des représentants de cinquante pays. S.E. Mahmoud Fakhry pacha, ministre d'Egypte à Paris, y représente le gouvernement égyptien.

A l'unanimité, Fakhry pacha a été élu président de la commission de vérification des pouvoirs des délégués. Dans une allocution, il a remercié le congrès pour cette élection qu'il considère comme un hommage rendu à l'Egypte puis, au cours de la séance, Fakhry pacha a prononcé un discours dans lequel il a insisté pour que l'on reconnaisse à l'Egypte le droit d'interdire l'entrée chez elle des films étrangers qui représentent l'Egypte sous un jour indigne d'elle.

EN SYRIE

Le téléphone entre l'Egypte et la Syrie

Depuis longtemps déjà, l'Egypte est liée par téléphone à la Palestine. Le Gouvernement du Liban, désireux de lier à son tour le Liban et la Syrie à l'Egypte, avait commencé, depuis quelque temps, l'installation de câbles téléphoniques allant de Beyrouth jusqu'à la frontière palestinienne. L'installation de ces câbles vient d'être terminée. A l'heure actuelle, des expériences sont effectuées pour organiser un service téléphonique entre Beyrouth et Jérusalem. Lorsque ce service sera ouvert au public, — et il le sera probablement dans quelques semaines, — l'Egypte pourra communiquer téléphoniquement avec le Liban et la Syrie par le canal de la Palestine.

En Abyssinie

IMPRESSIONS D'UN SUISSE
Par A. Perrenoud

(De notre correspondant particulier)
(Suite des Numéros précédents)

L'Abouma ou archevêque de l'église éthiopienne est toujours, suivant une tradition qui remonte aux premiers siècles de l'église chrétienne, choisi parmi l'église copte d'Egypte et il reste dans ce pays, prisonnier de ses fonctions jusqu'à la fin de ses jours. Il est assisté par l'Ichégué, toujours d'origine éthiopienne, qui est en quelque sorte secrétaire-coadjuteur et sert de truchement entre les prêtres qui parlent amharique et guéz et l'Abouma dont l'arabe est la langue maternelle.

Vieillard d'une soixantaine d'années, barbe blanche, superbe profil égyptien, l'Abouma me reçoit en présence de son secrétaire particulier qui, suivant l'usage, sert d'interprète. Il n'occupe ses fonctions que depuis peu de temps, mais il met volontiers à ma disposition les connaissances qu'il a du pays et de ses ressources, puis, après la tasse de café traditionnelle, il m'interroge sur mes voyages, ma famille, mon pays. Je dois lui donner des explications sur la vie et les habitants de la Suisse, les ressources du pays, ses industries; il connaît la réputation de l'horlogerie, mais paraît très intéressé par les autres fabrications que je lui décris et il a un sourire à la pensée que, de Djibouti à Addis Abeba, son wagon a été remorqué par une locomotive de Winterthur. Et je m'en vais, chargé de bénédictions pour sa famille, mes amis et moi-même.

J'ignore la longueur du fameux chemin de Tipperary, mais j'ai la certitude que les Légations étrangères à Addis Abeba sont encore plus loin. Et plus la légation représente un pays européen important, plus elle se trouve loin, si bien qu'en sortant de la dernière on hésite presque à revenir dans la capitale, la frontière du nord ne devant plus être très loin ! On ne saurait monter plus élégamment que les légations sont faites pour le personnel diplomatique et non pour les ressortissants du pays représenté.

Quoi qu'il en soit, je souhaite que le jour où la Suisse aura compris l'importance de ce pays et se décidera à y installer un consul, elle le mettra plus à portée de ceux qui en auront besoin.

Bien que le nombre actuel de nos compatriotes ne justifie pas la présence d'un consul, même honoraire, il serait souhaitable que notre pays ait ici un consul général de carrière. Ne pouvant être suspecté de partialité coloniale, il pourrait devenir ce qu'a été le représentant d'une autre petite puissance, le diplomate le plus écouté de la Cour. En outre nos compatriotes, n'ayant plus besoin de se faire protéger par une puissance étrangère, auraient beaucoup plus de facilités et, surtout pour l'avenir, il y aurait ici une possibilité d'immigration pour les Suisses qui actuellement sont plus ou moins sur pied d'infériorité dans toutes les colonies.

(à suivre).

EN PALESTINE

(De notre correspondant particulier)
L'immigration juive

Le Comité Exécutif Arabe a tenu une réunion spéciale pour étudier la situation créée en Palestine à la suite de l'immigration juive.

Après avoir rappelé que, malgré les avertissements donnés à plusieurs reprises à la Puissance Mandataire pour qu'elle renonce à sa politique en faveur du Sionisme, celle-ci continue comme auparavant à permettre l'entrée de centaines de Juifs en Palestine, le Comité Exécutif Arabe a décidé de convoquer le Huitième Congrès Palestinien en vue de prendre les mesures nécessaires pour s'opposer à l'immigration juive.

Libertés municipales

La Gazette Officielle de Palestine a publié, il y a quelques semaines, le texte d'un projet de loi en vue de réformer la constitution et le fonctionnement des administrations municipales.

La presse s'est occupée largement de ce dessein de changements et, en général, elle s'est déclarée contraire aux principes auxquels s'inspire dans la question le Gouvernement.

Elle reproche surtout au Haut-Commissariat Britannique la prétention de se réserver le droit de choisir les maires parmi les conseillers élus par le peuple, et le privilège de nommer lui-même certains membres-adjoints dans les Municipalités de Jérusalem et de Caïffa.

En présentant son projet, le Gouvernement l'avait fait précéder de certaines considérations où il disait, entre autre, qu'il était guidé dans sa décision par le principe inscrit dans l'article 3 du Mandat Palestinien, lequel recommande à la Puissance Mandataire d'encourager l'évolution vers des formes d'une autonomie locale toujours plus marquée.

Les journaux de Jérusalem invoquent eux-aussi le même principe, mais pour arriver à des conclusions tout à fait contraires, en accusant l'Angleterre de fouler aux pieds les instructions de la Société des Nations, en s'opposant à toutes les tentatives faites par les Palestiniens en vue de s'assurer une augmentation dans leurs libertés communales.

A confirmer ce point de vue de la Presse, il a eu ces jours-ci une réunion de tous les maires de Palestine, lesquels, après avoir examiné le projet du Gouvernement, sont arrivés à la conclusion de soumettre au Haut-Commissariat Britannique une série de contre-propositions, en menaçant de donner en masse leurs démissions si le Gouvernement devait s'obstiner à maintenir son premier dessein de réforme.

L'Impératrice d'Ethiopie

L'Impératrice d'Ethiopie, à laquelle dès son arrivée à Jérusalem on a rendu des honneurs souverains, a désormais achevé la série de ses visites aux Lieux Saints de l'Evangile.

L'une des cérémonies les plus caractéristiques auxquelles a pris part l'Auguste Pèlerine fut celle de la consécration de la nouvelle Eglise de la Trinité et du Couvent abyssin qui viennent d'être bâtis près de l'endroit du Jourdain où, d'après la tradition, eu lieu le Baptême de Jésus.

Les deux bâtiments ont été construits aux frais de l'Impératrice elle-même.

Dans les fidèles de Jérusalem la ferveur de l'Impératrice dans ses visites aux Sanctuaires a laissé le meilleur souvenir. Beaucoup de monde ici se rappelait encore la dévotion dont elle avait déjà donné des exemples éclatants lorsque, il y a une dizaine d'années, était venue, encore princesse, en pèlerinage à Jérusalem.

L'Impératrice d'Abyssinie

S.M. l'Impératrice Monem a quitté la Palestine en route pour le Liban et la Syrie où Sa Majesté passera trois jours. Elle visitera les ruines de Baalbeck ainsi que les villes de Damas et de Palmyre. Elle rentrera ensuite en Palestine qu'elle quittera le 15 ou le 16 courant pour retourner à Addis Abeba, en passant par l'Egypte.

Retrait des Affaires de M.M. Davies Bryan & Co.

Grande Vente pour Cause de Fermeture
Occasion Unique

Messieurs Davies Bryan & Co., ont décidé de se retirer des affaires en Egypte et fermeront par conséquent leurs Etablissements du Caire et d'Alexandrie dans un proche avenir. Par suite de cette décision, ils commencent depuis, le 2 Octobre, à offrir au public tout le stock actuel de marchandises avec une réduction de 20 %.

Les nombreux clients de Messieurs Davies Bryan & Co., dans toute l'Egypte et le Proche Orient ne manqueront pas sans doute de profiter de cette circonstance unique pour faire des achats réellement avantageux.

Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

Thé Dansant

Tous les MARDIS - JEUDIS - SAMEDIS & DIMANCHES

Entrée Libre

The Invicta Manufacturing Co. of Egypt

Ph. Chapman & Co.

Entrepreneurs de travaux de routes, canalisations, constructions etc.

Fabricants de feutres bitumés pour isolation des toitures et fondations :

- Invicta Smooth Roofing Felt — Coloured Slates Felts
- Invicta Sanded Roofing Felt — Bituminous Lead Sheetings
- Invicta Saturated Sheets — Corkfelt etc.

Seuls fabricants de "Invicta Cold Emulsion" émulsion à froid pour revêtement des routes.

Fabrique à Moharrem Bey
Téléph. 714

Bureaux : 15, Rue Nubar Pacha
Téléph : 72 et 4148

ALEXANDRIE

CLINIQUE D'AXISA

ALEXANDRIE

17, RUE NÉBI DANIEL — TÉLÉPHONE 632

Traitement par Ondes Courtes - Radio - électro - magnétiques
Système D' Dobler

BIÈRE

BECK

La Bière MURE de plus de 6 Mois

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR
STRAIGHT LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540

SOCIÉTÉ DU NAPHTHE. S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

"TONELINE"

HUILES

pour Autos

"TONELINE"

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES pour toutes Industries.

ابو خروف



TRADE MARK

Agence principale pour l'Egypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :

1, Rue Eglise Debbane

phones 7018 - 7019 - 7020

Succursales :

Caire, Beyrouth & Jaffa

Dépôts et Agences dans toutes les villes

Société Commerciale Belgo-Egyptienne

(S. A. E.)

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B.P. 127
LE CAIRE

Charbons - Engrais Chimiques
Dédouanages - Transports
Représentations Commerciales et Industrielles



Etablissements de Constructions
Mécaniques et Fonderie

D. MARLIA

V. & G. MARLIA, Succ.

181, Rue Choubrah. — LE CAIRE

— Tél. 52472 —

SPÉCIALITÉS :

Machines et accessoires pour les Usines d'égrenage de coton. — Machines spéciales pour l'industrie textile, pour la fabrication des carreaux en ciment, etc. — Réparation de tout genre de machines et moteurs. — Poulies et accessoires pour transmissions. Tuyauteries en fonte et en fer. — Chaudronnerie et charpentes métalliques. — Fonderie en tous métaux.

Fournisseurs du Gouvernement et des principales Maisons et Usines en Egypte.



Equipez votre voiture avec des

Pneus Firestone

et vous serez satisfait

Magasins de vente : à Alexandrie, 5 Rue de la Gare du Caire. Tél. 1025. — Au Caire, 33 Rue Fouad Ier. Tél. 46548.

KING DAVID HOTEL JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930
200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES
PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Banque Belge et Internationale en Egypte

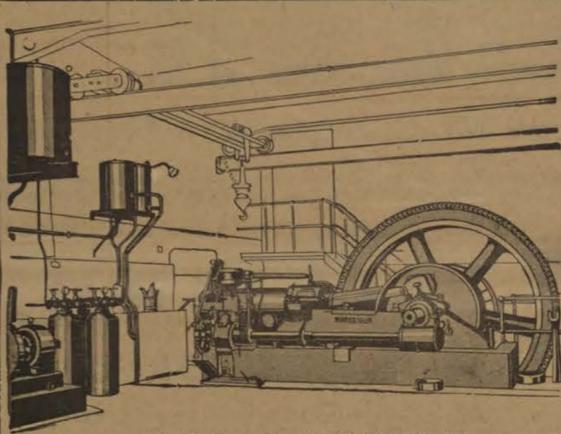
Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger.
Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

HOME INTERNATIONAL

DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche



SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines
WINTERTHUR

Moteurs Diesel S.L.M. Winterthur verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"
Installations fixes et transportables

Agents exclusifs: The Egyptian Engineering Stores

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000
Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
" versé 500.000
Réserve ordinaire 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - BIBEH - DEIROUT FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAHR EL ZAYAT - MELLAOUÏ - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Alexandrie - Le Caire - Port-Saïd

délivre des LETTRES de CRÉDIT pour toutes les VILLES D'EAUX
et pour le MONDE ENTIER

Il conserve vos BIJOUX, VALEURS et DOCUMENTS PRÉCIEUX
dans son INSTALLATION MODERNE de COFFRES-FORTS

dont il loue des compartiments à des CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

Le coin du sourire

Histoire de Goha.

Goha entre à la poste centrale au bureau de la caisse d'épargne et place devant l'employé un billet de 5 livres.

— Tu places ces cinq livres ?

— Parfaitement ya bey.

L'employé lui tend alors le livret et une plume humide d'encre.

— Signe sur cette ligne... là... au dessus du chiffre, s'il te plaît.

— Ici?... n'est-ce pas ?

— A l'encre ou au crayon ?

— A l'encre voyons, puisque je te tends la plume.

— Que dois-je écrire alors ?

— Ton nom.

— Mon nom tout entier ?

— Mais oui, tout entier.

— Et le nom de mon père ?

— Oui, écris foulan fils de foulan (un tel fils d'un tel)

— Mais je ne m'appelles pas foulan !

— Ecris ton nom et le nom de ton père.

— Alors en réalité c'est le nom de mon père, Dieu ait son âme!, que je dois placer là ?...

— Oui... mais tes prénoms à toi.

— Tous mes prénoms ?

— Tous.

— Dans quel ordre ?

— Dans l'ordre habituel.

— Merci bien ya bey, j'ai très bien compris. Seulement.

— Quoi encore ?

— Je ne sais pas écrire.

Un bon conseil

Je suis née en 1907...

Je reviens chaque saison en été, pour prévenir et guérir les affections de la peau. On m'appelle «POUDRE SUISSE». Mon efficacité est devenue proverbiale. Je calme et guéris. Exigez-moi partout et refusez les imitations ou substitutions qui ne sont que des produits sans valeur. Mon amie la «CREME BOROLAN» m'accompagne toujours gratuitement. Prenez garde! Nous sommes inséparables.
PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies et drogueries en Egypte.

Etablissement d'Horticulture

FLOREAL

Grande culture de roses

Gerbes et couronnes

6, Rue Fouad I

Téléph. 830

W. HOROVITZ JOAILLER

Montres: Vacheron & Constantin
Genève International Watch Coy., Schaffhouse

26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

OSCAR GREGO

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106
LE CAIRE: Tél. 56473, 57915. - B.P. 934

ASSURANCES

Incendie. - Transports Maritimes, fluviaux, terrestres. - Automobiles. - Accidents et maladies. - Collectives Ouvrières. - Responsabilité civile. - Bagages. - Vol. - Bris de glaces. - Valeurs et numéraires par poste et par messenger. - Emeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:

CALEDONIAN INSURANCE Cy.

(Compagnie d'Assurance fondée en 1805).

THE NETHERLANDS

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM

(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

LLOYDS ANGLAIS

"LEVANT"

Insurance et Reinsurance Company de Gènes

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs. Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

Brasserie des Familles

(Jardin d'Été)

Venez-y tous pour déguster

la bière «CRYSTAL»

la crème des bières de la Grande Brasserie S. A. Budwei. (Tchécoslovaquie)

Demandez nos Carnatsi à la Roumaine et les grillades, autres spécialités de la maison.

Emmenez-nous vos amis, vous serez tous les bienvenus.

Brasserie des Familles

près le Crédit Lyonnais

Dir. M. Samuel, ex-prop. de la Brasserie-Rest. "Petrograd"

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...

Suisses pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche...

J. G. JACOT - DESCOMBES,

INGÉNIEUR

ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.

Adresse Télég. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de:

S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.

Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur, Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques. Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.

Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LÄNDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.

Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques. Elaboration de Devis. — Inspections, Contrôle, Surveillance.

The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. — Acquisition de créances hypothécaires. Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie

Une des plus anciennes

Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:

ALBALI & Co.

Alexandrie

4, Rue de l'Archevêché - Tél. 6865 B.P. 467

Le Caire

177 Rue Emad El Dine, Tél. 50919 B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd:

DENIS N. MARKETTOS

9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.044.500.

OBLIGATIONS: Francs. S. 2.040.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CIMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT

PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A. 5589

Ciment
Portland Artificiel

Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Fayoum, Magaga, Mansourah, Mellawi,

Minet el Kamh, Tanta.

Bureaux Cotonniers: Bibeh, Deirut, Mit-Ghamr, Abou Kerkas.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.

1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

THE CAIRO SAND BRICKS Co.

Produit annuellement

40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS

pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine: AU CAIRE (Abbassieh).

Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 359 - LE CAIRE

A ALEXANDRIE

DANS NOS COLONIES

AU CAIRE

ECOLE SUISSE D'ALEXANDRIE

Avis aux Parents

Le Comité de l'Ecole Suisse d'Alexandrie, chargé d'étudier un moyen de transport pour les élèves habitant loin de l'Ecole, informe les parents de ce qui suit :

1. — Un propriétaire d'autobus se chargerait de transporter les enfants de leur domicile à l'Ecole et vice-versa, moyennant une somme de P.T. 80 à P.T. 100 par mois et par enfant (à la charge des parents). Ce prix est basé sur un minimum de 20 enfants.
2. — Un chauffeur propriétaire d'auto se chargerait de transporter cinq ou six enfants moyennant une somme de L.E. 12 à L.E. 14 par mois, soit environ L.E. 2 par mois et par enfant (à la charge des parents).

Les parents s'intéressant à ces moyens de transport sont priés d'inscrire leurs enfants auprès de Mr. G. Montant, B.P. 997, Alexandrie, en indiquant s'ils consentiraient à payer L.E. 2 par mois au cas où le nombre total des enfants inscrits n'atteindrait pas le minimum fixé.

Le Comité.

Un litige nautique

Au sujet du transfert des Clubs Nautiques dans le nouveau Port Est, nous apprenons que le projet s'est heurté à l'opposition des intéressés. La jetée Silsileh à Chatby, proposée par la Municipalité aux différents clubs d'Alexandrie, ne semble pas convenir au besoin du sport de l'aviation. Après examen, les Comités de tous les clubs d'Alexandrie ont décidé de refuser le transfert sur l'emplacement alloué. La question est donc encore en suspens et nous ne manquerons pas d'avertir nos lecteurs dont beaucoup s'intéressent au sport de l'aviation, et au Club Nautique Suisse, en particulier, de la décision prise, dès le litige tranché.

Mariage

Nous apprenons le mariage de :

Mr. E. FRAZ KESSLER
originaire de Wallenstadt et
Mlle MARG. RAHEL GRUNDER
de Vechigen (Berne).

Nos félicitations et nos vœux les meilleurs aux jeunes époux.

SOCIÉTÉ HELVETIA

Le Comité a l'honneur d'aviser les Dames membres de la Société « Helvetia » que les réunions des lundis après-midi se tiendront de nouveau à l'Ouvroir à partir du 16 octobre, de 4 h. à 6 h.

Le Comité.

Les Dames du Comité de l'Helvetia seraient profondément reconnaissantes à toutes les personnes qui voudraient avoir la bonté d'envoyer à l'Ouvroir des vêtements usagés, souliers, etc.

Le Comité.

Eglise Protestante d'Alexandrie
Rue de la Poste 14

Sonntag, 15. Oktober, 10.15 a.m.
Deutscher Gottesdienst.

Dimanche, 22 octobre à 10 h. 15 a.m.
Culte en français.
11 h. a.m. Service pour la jeunesse.

Pour tous renseignements concernant l'Eglise (cours d'instruction religieuse commençant en octobre etc.), prière de s'adresser à M. le pasteur Widmer (Téléphone 42.49 en ville).

CHOEUR MIXTE

Nous avons l'honneur d'informer nos membres que nous allons reprendre notre travail et que nous comptons de nouveau sur la collaboration de tous ceux qui aiment le chant. La prochaine répétition aura lieu :

Lundi, 16 Octobre au Cercle Suisse à 9 h. p.m. précises.

Dr. R. PREISWERK
zurück

Eglise Evangélique du Caire

Le nouveau pasteur étant arrivé, les services ont repris le Dimanche 8 octobre, et se poursuivront régulièrement, suivant l'horaire traditionnel:

Ecole du Dimanche, à 10 h 15 a.m.
Culte à 11 h. a.m.

Domicile provisoire du pasteur : Hôpital Victoria, Rue Deir el Banat.

On peut aussi me trouver au temple français, chaque mercredi, dès 11 h. a.m.

Prière d'inscrire bientôt les nouveaux catéchumènes, pour que le cours d'instruction religieuse puisse s'organiser.

Comme je désire faire rapidement la connaissance personnelle des membres de l'Eglise, chacun me rendra grand service en m'indiquant, avec son adresse, le meilleur moment pour une visite à domicile.

Herm. Ecuyer, past.

Ecole Suisse du Caire

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'intérêt que vous auriez à nous confier votre enfant à partir de l'année scolaire 1933-34. Vous devez songer à l'instruire, et peut-être avez-vous déjà pris des dispositions avec d'autres établissements scolaires de la ville faute de connaître les avantages que nous pouvons vous offrir. C'est pourquoi nous croyons utile d'y insister. Vous savez aussi bien que nous combien nos écoles suisses ont acquis une brillante réputation par suite du choix judicieux des matières d'enseignement, des méthodes éducatives, du sérieux et de la conscience que le personnel enseignant apporte dans l'accomplissement de sa tâche. Nous avons réalisé au Caire une réplique d'une école primaire suisse et tous nos efforts tendent à identifier exactement notre institution à celles de la mère-patrie. Nous suivons les programmes adoptés par la Suisse Romande, et à l'instar des Départements de l'Instruction Publique cantonaux, délivrons à la suite d'un examen dont les épreuves sont celles imposées par le Canton de Neuchâtel, un certificat d'études primaires. Nous ne nous sommes

écartés du programme romand que dans la mesure où les circonstances l'imposent. C'est ainsi que nous attachons une attention toute particulière à l'enseignement des langues en considération de son importance dans un pays aussi cosmopolite que l'Egypte. L'étude de l'allemand est introduite sitôt qu'elle peut l'être avec fruit et nous faisons une large place à l'anglais. Ce sont des avantages qui ne sauraient vous laisser indifférent. Il en est d'autres, tels que de fréquentes inspections, l'examen médical mensuel des élèves, des exercices de gymnastique judicieusement choisis, le chauffage des classes pendant l'hiver, que l'on ne peut retrouver dans les autres écoles où même parfois ils sont totalement absents. En outre comme le nombre des élèves est nécessairement limité le personnel enseignant peut exercer sur eux une surveillance active, suivre d'une manière constante et continue leurs progrès et leurs défaillances, de sorte qu'il devient possible de hâter le développement des sujets de choix, tout en vouant aux enfants ayant plus de difficultés à apprendre des soins appropriés.

Comme vous ne l'ignorez pas sans doute, nous avons créé un cours d'études secondaires qui s'adresse aux jeunes filles ayant achevé le cycle des études primaires, et éprouvant néanmoins le besoin d'orner leur esprit, de développer leurs facultés de raisonnement et d'initiative, d'acquérir certaines notions utiles. L'Ecole Suisse leur offre la possibilité d'atteindre ces buts. Le français, l'anglais, l'allemand, la littérature, l'histoire, la géographie, les mathématiques, la comptabilité, la sténographie sont enseignés par un personnel parfaitement qualifié. L'Ecole Suisse se réserve de pouvoir présenter aux examens du Brevet Supérieur les élèves qui se seront distingués au cours de leurs études par leur assiduité et par leurs résultats.

La composition du Corps enseignant offre toute les garanties désirables ; l'Ecole primaire reste confiée à Mlle H. Meister, institutrice diplômée du Canton de Neuchâtel, dont la réelle compétence a fait ses preuves au cours de l'année qui vient de se terminer. Mlle Meister assumera en outre l'enseignement de l'allemand du cours secondaire. Mlle Corboz

est chargée du cours secondaire, partie littéraire, histoire et géographie ; elle mettra aussi son expérience des tout petits élèves au service de l'école enfantine. M. S. Bubloz, Docteur en Sciences économiques et Commerciales, Professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce du Gouvernement Egyptien, continuera ses cours d'arithmétique commerciale, de comptabilité et de Sténographie.

Le concours de Mrs. Moore, qui s'est révélée une excellente maîtresse d'anglais, nous est assuré. Enfin, Madame Munz a accepté de se charger des leçons de couture, nouvellement instituées.

Le Comité de l'Ecole, désirant s'entourer du maximum de compétences, a chargé M. J. J. Roussy, Docteur en Sciences, Professeur à l'Ecole Supérieure de Commerce et à l'Ecole Polytechnique Royale, et Examinateur délégué aux Examens du Brevet Élémentaire et du Brevet Supérieur, de l'inspection des classes, de l'enseignement et des programmes.

Par suite des circonstances indépendantes de notre volonté, nous nous sommes vus obligés de chercher un nouveau local pour notre école.

L'appartement que nous avons pris en location se trouve au centre de la ville, dans un quartier tranquille, rue Mouillard (Champollion) No. 3 (derrière le nouveau Tribunal Mixte).

L'Ecole est installée dans un immeuble spacieux, entouré d'un jardin, où les enfants peuvent se délasser pendant les récréations. Les pièces, vastes et bien aérées, conviennent très bien à leur nouvelle destination.

Les parents, désireux de visiter l'école, sont priés de s'adresser à M. O. Gairing, téléphone No. 46023.

Le Comité de l'Ecole Suisse du Caire.

JULES & HENRI FLEURENT

Maison Fondée en 1870
42, Rue Madabegh, 42. - Le Caire
Téléph. 46389 - 59776 - 59777.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Charcuterie fine,
Volaille, Gibier, Poissons, Huitres, Vins,
Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

MANDARA FARM

MONTAZA. — Tél.: 614 R.

Installée d'après les derniers principes de l'hygiène moderne et les plus récents perfectionnements de l'industrie laitière suisse.

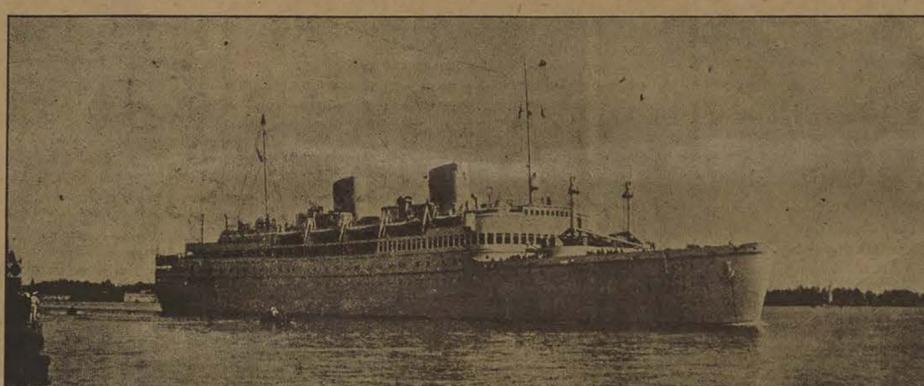
Gamoose milk, full cream	P.T.	3	par kg.
Lait de buffesse, avec toute sa crème				
Gamoose milk, light for babies	»	2	»
Lait de buffesse léger pour enfants				
Cow's milk	»	3	»
Lait de vache				
Skimmilk	»	1	»
Lait écrémé				
Cream	»	16	»
Crème				
Table butter	»	5	le paquet de 250 gr.
Beurre de table				
Cooking butter	»	16	par kg.
Beurre de cuisine				
Cooked butter	»	14	par kg.
Beurre fondu				
Tomatoes	»	1	par oke.
Tomates				
Rice	»	1,5	»
Riz				
Red radishes	»	0,5	par liasse
Radis rouges				
White radishes	»	0,5	»
Radis blancs				

Montazah, le 14 Octobre 1933.

Sulzer

Deux Triomphes du Moteur Diesel-Sulzer:

La Navigation...



M/S « VICTORIA » équipé de quatre moteurs DIESEL C. R. A. — SULZER.

La Traction...



Type de locomotive à Moteur SULZER DIESEL-Electrique.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie: 14, Rue Stamboul. B. P. 1622, Tél. 1180

Le coin de nos lecteurs

Der Alemannentag in Saackingen

Un de nos lecteurs nous communique l'article suivant de la Klettgauer Zeitung:

Acht Tage nach der Grenzlandkundgebung in Konstanz ist in Saackingen am Rhein ein Alemannentag durchgeführt worden. Wieder dieses unsaubere Gemisch von Verkehrsbetriebsamkeit, Aufmarsch nationalsozialistischer Organisationen und politischer Werbetaetigkeit ueber die Grenze! Man schielte und zielte von Saackingen aus noch staerker zu den Schweizern hinueber als es schon in Konstanz geschehen ist. Im Aargau war eine eifrig-propaganda entfaltet worden. Auf einem Werbebild, auf Schweizerdeutsch Plakat, reichten ein Schweizer Senn und ein Schwarzwaldler Bauer einander die Haende. Jener trug eine Fahne mit dem Schweizerkreuz, der Hotzenwaelder eine Hakenkreuzfahne. Beide Fahnen waren durch die Figuren halb verdeckt. Das eidgenoessische Polizeidepartement hielt da-fuer, dass das Verbot des Anschlagns nicht gerechtfertigt waere, weil dem Plakat die Absicht der Politischen Propaganda fern liegen duerfte. Man bekam da-rueber eine andere Meinung, als das Pro-gramm bekannt wurde. Der als Grenz-landtreffen gedachte erste alemannische Tag sollte nach den Ankundigungen der badischen Presse den alemannischen Stammesgenossen jenseits des Rheins Ge-legenheit geben, das neue Deutschland in seinem waeren Willen und Streben kennen zu lernen. Ueber den Verlauf der Kundgebung berichtet die schweizerische Depeschagentur:

Der Samstag abend war der Unterhaltung der zahlreichen Besucher aus der badischen Umgebung gewidmet. Am Sonntag nachmittag wurde ein grosser Festzug veranstaltet, an dem nach der An-kundigung des Programms auch schweizerische Trachtengruppen haetten teilneh-men sollen. Der Besuch aus der Schweiz ist jedoch vollstaendig ausgeblieben. Der Grenzverkehr ueber die hoelzerne Rhein-bruecke von Stein nach Saackingen war, wie sowohl von den schweizerischen wie den deutschen Grenzorganen festgestellt wurde, eher schwaecher als an andern Sonntagen in der letzten Zeit.

Der Oberbuergemeister von Freiburg, Dr Koerber, gab der Hoffnung Ausdruck, dass man gerade in der Schweiz Versta-endnis empfinde fuer den Freiheitskampf in Deutschland, und wuenschte fuer die Zukunft ein nachbarliches Verhaeltnis, das auf gegenseitiger Achtung und Freundschaft aufgebaut sei. Ein Vertreter e-hemaliger Kriegsgefangener richtete Dank-esworte an die « blutsverwandten Nach-barn » fuer das Hilfswerk der Schweiz an den deutschen Kriegsgefangenen. Hierauf wurden erst die deutsche, dann die schweizerische Nationalhymne gespielt, waehrend die Menge stehend und mit zum Hitler-gruss erhobenem Arm verharrete und bei der ersteren kraeftig mitsang. Am Abend sprach auf dem Festplatz vor einer nach vielen Tausenden zaehlenden Menschen-menge Reichsstatthalter Wagner. Er ver-herrlichte das Programm der nationalso-zialistischen Regierung, welche einzig des-halb die Macht ergriffen habe, und das

deutsche Volk wieder empor zu fuehren, und gab seiner Zuversicht darueber Aus-druck, dass der geschichtliche Prozess, der Deutschland und Italien ergriffen habe, auch auf andere arische Nationen ueber-greifen werde. Er spreche es bewusst an der suedbadischen Grenze aus, dass diese Bewegung bald auch die Schweiz erobern werde und dass auch dort der Marxismus und der liberalistische Kapitalismus nie-dergerungen wuerden.

Den Abschluss des Tages bildete die Freilichtauffuehrung der Ruetliszene aus Schillers « Wilhelm Tell » durch Mit-glieder des Freiburger Stadttheaters. Um 10 Uhr abends war die Feier zu Ende.

In Konstanz hat der Fuehrer der «na-tionalsozialistischen Eidgenossen», der schon mehr als beruechtigte Architekt Fischer in Zuerich, mit einigen seiner jungen Schwarmgeister in weissem Hemd mit Kravatte an dem Umzug teilgenommen. So wenigstens nach der Darstellung der schweizerischen nationalen Fronts. In der Scheffelstadt haben nach dem Augen-zeugenbericht des «Aargauer Tagblattes» etwa ein Dutzend «schweizerische Na-tionalfrontisten» im Festzuge das gleiche Schauspiel gegeben. Waren es die gleichen Juengelingen, die wieder draussen abge-fuehrt werden mussten? Sonst hat, ausser emigen Gwundrigen, die Saackinger Kundgebung niemanden auf Schweizer-seite zu locken vermocht. Man hat keinen Bedarf in der Schweiz fuer die deutsche nationalsozialistische Propaganda, aber auch gar keinen. Hoffentlich sieht man das nun auf deutscher Seite sehr bald ein. Es koennte sehr von Nutzen sein fuer die freundschaftlichen Beziehungen, die schon stark gelitten haben und die nie-mand bei uns noch staerker zu stoeren gewillt ist. Wir sind gut genug unterrichtet ueber das «waere Willen und Stre-ben» im neuen Deutschland. Wir haben es auch nicht noetig, dass die schweizerische Nationalhymne von den Grenznae-chbarn mit dem Zeichen des Hitlergrusses zum besten gegeben wird. Wir brauchen die Reden und Auslassungen ueber den Rhein, die uns belehren sollen, nicht. Also, bitte, Schluss damit.

Bibliographie.

IDYLLE

Par Henri de Ziegler, avec 1 bois gravé de P.E. Vibert. 1 volume in-8 couronne broché fr. 3.75 relié fr. 6.25. (Editions des Amis des Lettres Romandes br. fr. 6). Editions Victor Attinger — Neuchatel.

Avec « Idylle » nous revenons aux lieux qui furent le cadre de « La Véga ». Mais c'est le seul rapport entre les deux livres. Nous ne retrouvons pas dans celui que nous publions aujourd'hui la « Bohémienne au charme pervers. Aucun drame n'assombrir le coin de Savoie imaginativement englanté dans le roman de Lucien Granval. L'idylle y déploie au contraire toutes ses grâces. Mais ce terme d'idylle doit être exactement entendu. S'il a pu désigner parfois des histoires quelque peu naïves, nous le voyons reprendre ici son sens étymologique de petit tableau. Le réalisme n'y perd pas ses droits et ce tableau de la

vie aux champs n'a rien de fade ni d'arbitraire.

L'auteur s'y est représenté lui-même au milieu des siens. C'est le roman des vacances. Les enfants y tiennent passablement de place, et les animaux y jouent un rôle à l'occasion. Autour de la maison paysanne où le poète, chaque été, redécouvre les plaisirs de la libre et simple vie, un petit monde idyllique se dessine et se meut. Cela nous vaut, dans des paysages délicieux, mainte scène joyeuse, ou teinté un peu de mélancolie. En lisant « idylle » on pensera peut-être à « Mon Village » de Philippe Monnier, ou à ce petit chef d'œuvre de Georges Duhamel, « Les Plaisirs et les Jeux ».

« C'est, nous dit Henri de Ziegler, une grande originalité, de nos jours, que de mener une existence naturelle, hors de toute préoccupation du monde. Cela vaut la peine d'être conté ». « Sans doute, mais il y faut d'autant plus de talent que le sujet est en apparence plus mince et qu'il présente moins en lui-même l'attrait immédiat de la modernité. Entassez des millions, pensez encore le poète d'Idylle, achetez des autos, des hôtels, courez le monde dans les grands express et sur les paquebots enchantés, fascinez des femmes. Bâtissez des buildings; conquérez des Golcondes: Vous ne posséderez rien de plus précieux qu'une saveur de framboise ou qu'un parfum de rose; rien qui vous prouve mieux l'inventive et délicate bonté de la nature que la table rustique d'Épineuse, quand on y sert des petits pois ».

L'homme qui sut découvrir la poésie de l'Amérique ne se fait certes pas un système de dénigrer les choses de son temps. Cela donne beaucoup de sérieux à son éloge des biens élémentaires.

Suisse d'Egypte

de passage au Caire n'oubliez pas de visiter les Salles d'Exposition

G. PAVID & Co

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose les derniers modèles "PEUGEOT" et "DODGE"

ainsi que les célèbres appareils de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange réparations — huile — benzine

Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder Le Meilleur Récepteur PHILIPS

Vous demandez « de bonnes marchandises » pour votre « bon argent » Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS « Super-inductances » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie...

SELECTIVITÉ . . .

INTENSITÉ . . .

PURETÉ SONORE . .

QUALITÉ INÉGALÉE .

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Super - Inductance

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :

BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :

THE ASSOCIATED COTTON GINNERS OF EGYPT LTD.

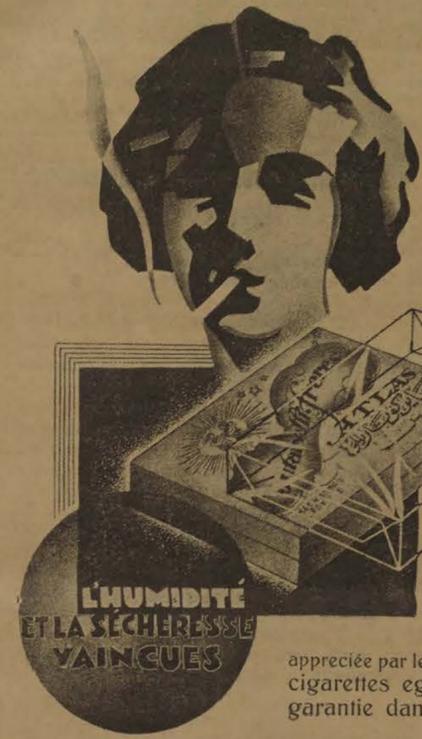
2, Rue de la Gare du Caire. — Tél. No. 1556. — B. P. No. 647

Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.



FABRIQUE COUTARELLI FRERES

Essayez à partir d'aujourd'hui les cigarettes Coutarelli les seules cigarettes égyptiennes enveloppées dans de la Cellophane Imperméable, en exigeant sur chaque boîte la Marque



pour être certains que le papier enveloppant est bien de la Cellophane Imperméable, le seul produit QUI GARANTIT CONTRE LA POUSSIÈRE QUI GARANTIT CONTRE LA SÈCHERESSE QUI GARANTIT CONTRE L'HUMIDITÉ Essayez les cigarettes Atlas, Maden Supérieur, Extra-Fine Sapho de la fabrique Coutarelli Freres

si vous voulez éviter les maux de gorge.

La fabrique Coutarelli Freres est heureuse d'annoncer aux fumeurs que ses produits dont la qualité est unanimement appréciée par les connaisseurs SONT les seules cigarettes égyptiennes dont la qualité est garantie dans l'espace et dans le temps.

atlas maden superieur extra-fine sapho

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH pour nettoyer et faire briller vos Autos.



SHELL FLOOR POLISH pour vos parquets.

SHELL FURNITURE POLISH pour vos meubles.

SHELL HOUSEHOLD OIL pour tous besoins dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.



Assurez à votre cher Bébé un bon fond de santé en lui donnant de saines et savoureuses bouillies, riches en lait, faciles à digérer, préparées avec la

FARINE LACTÉE

NESTLÉ

l'aliment idéal de l'enfant

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

ALEXANDRIE

Capital & Réserves : L. Eg. 384.000

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie & Teinturerie.

Production annuelle en Filés: Lbs. 10.000.000
Production annuelle en Tissus: Yds. 15.000.000
Nombre d'Ouvriers 3.000



Bureaux à Karmous. — Téléphone No. 684
Magasins de vente à Alexandrie : Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons, Boulevard Saad Zaghoul Pacha No. 26 et dans presque tous les quartiers de la ville.

THE LONDON HOUSE 14 Rue Sésostris, ALEXANDRIE Téléphone 3171

LES PLUS GRANDS TAILLEURS DE LA VILLE

Grand assortiment de tous genres de TISSUS ANGLAIS.

FLANELLES grises, PEIGNÉS de saison.

TOILES blanches et de couleur, SOIE, etc.

Le travail le plus consciencieux et le plus élégant, au prix le plus modéré Echantillons à disposition.



CORSETS & BRASSIÈRES Sur Mesure

Modèles nouveaux amincissant la taille. Confort et souplesse absolue.

COUTURE

Atelier spécial pour la confection de Robes & Manteaux. Riche collection de modèles de Paris. Coupe et façon impeccable. Prix modérés.

Maison BELINE

26, Rue Chérif Pacha, 26. — Tél. 361
3ème étage (ascenseur).



LA PLUS DEMANDÉE NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO